

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit: FLUIDE POUR FREINS (DOT 3)

Date de création: 10/11/2016

Date d'impression: 23/11/2023

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: FLUIDE POUR FREINS (DOT 3)

No. de stock: 525/527/527B/528/529/530

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Un liquide de freins - Pour usage dans le domaine automobile.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

LES ENTREPRISES KLEEN-FLO TUMBLER INDUSTRIES

75 ADVANCE BLVD.

BRAMPTON, ON L6T 4N1

Information aux clients:

905-793-4311

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence: CANUTEC: 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 2 - Oral(e)

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **ATTENTION!**

Dangers

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef.

Elimination

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Donnée non disponible

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique: Polyglycol

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Concentration
Éther monométhylrique du polyéthylèneglycol	9004-74-4	> 5.0 - < 50.0 %
Éther monoéthylrique du triéthylèneglycol	112-50-5	> 15.0 - < 40.0 %
Éther monobutylrique du triéthylèneglycol	143-22-6	> 1.0 - < 30.0 %
Éther monométhylrique du triéthylèneglycol	112-35-6	> 1.0 - < 30.0 %
Pentaéthylèneglycol	4792-15-8	< 30.0 %

Nom du produit: FLUIDE POUR FREINS (DOT 3)

Tétraéthylèneglycol	112-60-7	> 1.0 - < 25.0 %
Éther monobutylique du polyéthylèneglycol	9004-77-7	> 1.0 - < 20.0 %
Triéthylèneglycol	112-27-6	> 1.0 - < 20.0 %
Éther monobutylique du diéthylène glycol	112-34-5	< 10.0 %
2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol	111-46-6	< 5.0 %
Éther monoéthylique du tétraéthylèneglycol	5650-20-4	< 5.0 %
Polyéthylèneglycol	25322-68-3	< 5.0 %
Diisopropanolamine	110-97-4	< 3.0 %
Diéthylène glycol monométhyl éther	111-77-3	< 1.0 %
Di-t-butyl-p-crésol	128-37-0	< 1.0 %
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 1.0 %

Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Si la personne est pleinement consciente, lui faire boire 1 tasse (240 ml) d'eau. Au cas où les soins médicaux tardent à venir, si un adulte a ingéré plusieurs dizaines de ml du produit, lui faire boire 1/3 à 1/2 tasse (90-120 ml) de spiritueux tels que du whisky à 40°. Pour les enfants, diminuer proportionnellement la quantité d'alcool, soit une dose d'environ 1 1/2 cuillère à café (8 ml) pour 5 kg de poids corporel, ou 2 ml par kg de poids corporel [par ex. 2 1/3 cuillères à soupe (36 ml) pour un enfant de 18 kg].

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: En raison d'une analogie structurale et des données cliniques, ce produit peut avoir un mécanisme d'intoxication semblable à celui de l'éthylène glycol. Par conséquent, un traitement semblable à celui utilisé pour les intoxications à l'éthylène glycol peut s'avérer positif. En cas d'ingestion de quantités supérieures à 50 ml (de l'ordre de 60 à 100 ml), envisager l'usage d'éthanol et une hémodialyse comme traitement. Consulter la documentation de référence pour une description plus détaillée du traitement. Si l'éthanol est utilisé, une concentration sanguine thérapeutiquement efficace de l'ordre de 100 à 150 mg/dl peut être obtenue par une injection rapide suivie par une perfusion intraveineuse continue. Consulter la documentation de référence pour une description plus détaillée du traitement. Le 4-méthyl pyrazole (Antizol)(R)/(Fomepizole) constitue un excellent moyen de bloquer l'alcool-déshydrogénase et lorsqu'il est disponible, il devrait être utilisé pour traiter les intoxications à l'éthylène glycol, au di- ou triéthylène glycol, à l'éther monobutylique de l'éthylène glycol et au méthanol. Protocole du fomépizole (Brent, J. et al., New England Journal of Medicine, 8 février 2001, 344:6, p. 424-9): dose de charge de 15 mg/kg par intraveineuse, suivie d'un embol de 10 mg/kg toutes les 12 heures; après 48 heures augmenter toutes les 12 heures la dose d'embol à 15 mg/kg. Continuer l'administration du fomépizole jusqu'à ce que le méthanol, l'éthylène glycol, le di- ou le triéthylène glycol soient indétectables dans le sérum. Les signes et symptômes d'un empoisonnement comprennent une acidose métabolique avec carence anionique (trou anionique), une dépression du système nerveux central, des lésions aux tubules rénaux et, au dernier stade, une atteinte possible des nerfs crâniens. L'apparition des symptômes respiratoires, y compris l'oedème pulmonaire, peut tarder. Les personnes ayant été exposées de façon importante doivent être mises sous observation de 24 à 48 heures en cas de détresse respiratoire. Pour les empoisonnements graves, une assistance respiratoire munie d'une ventilation mécanique à pression positive et expiratoire peut s'avérer nécessaire. Maintenir un degré adéquat de ventilation et d'oxygénation du patient. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre des produits à l'état de trace tels que: Oxydes d'azote.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques. Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Sable. Vermiculite. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Si possible, contenir le produit déversé. Pomper dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Laver soigneusement après manipulation. Les déversements de matières organiques sur des fibres isolantes chaudes peuvent conduire à un abaissement des températures d'auto-inflammation provoquant éventuellement en une auto-combustion. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Conditions de stockage sûres: Entreposer dans les matériaux suivants: Acier au carbone. Acier inoxydable. Fûts en acier avec revêtement en résine phénolique. Ne pas entreposer dans ce qui suit: Aluminium. Cuivre. fer galvanisé. Acier galvanisé.

Stabilité au stockage**Température****d'entreposage:**

5 - 35 °C

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Triéthylèneglycol	Dow IHG	TWA Total	100 mg/m3
Éther monobutylique du diéthylène glycol	ACGIH	TWA Fraction inhalable et vapeur	10 ppm
2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol	Dow IHG US WEEL	TWA TWA	35 ppm 10 mg/m3
Polyéthylèneglycol	US WEEL	TWA aérosol	10 mg/m3
Diisopropanolamine	Dow IHG	TWA	10 ppm
Diéthylène glycol monométhyl éther	Dow IHG	TWA	10 ppm
Di-t-butyl-p-crésol	Dow IHG ACGIH	TWA TWA Fraction inhalable et vapeur	SKIN 2 mg/m3
	CA AB OEL	TWA	10 mg/m3
	CA BC OEL	TWA Vapeurs et aérosols inhalables	2 mg/m3
	CA QC OEL	VEMP	10 mg/m3
Hydroxyde de sodium	ACGIH	C	2 mg/m3
	CA AB OEL	(c)	2 mg/m3
	CA BC OEL	C	2 mg/m3
	CA QC OEL	P	2 mg/m3

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Bien que quelques composants de ce produit peuvent avoir des limites d'exposition, aucune exposition ne devrait se produire dans les conditions normales de manipulation compte tenu de l'état physique de ce produit.

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Etat physique	Liquide
Couleur	Incolore à jaune
Odeur	Éther
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	Aucune donnée d'essais disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	-51 °C <i>Estimation</i>
Point d'ébullition (760 mmHg)	260 °C <i>ASTM E1719</i>
Point d'éclair	coupelle fermée 138 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non
Limite d'explosivité, inférieure	Aucune donnée d'essais disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	<0.010 mmHg à 20 °C <i>Estimation</i>
Densité de vapeur relative (air = 1)	6 à 20 °C <i>Estimation</i>
Densité relative (eau = 1)	1.04 à 20 °C <i>ASTM D1475</i>
Hydrosolubilité	100 % à 20 °C <i>Estimation</i>
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	990 cSt à -40 °C ISO 3104
Propriétés explosives	Aucune donnée d'essais disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée d'essais disponible
Poids moléculaire	Donnée non disponible
Formule moléculaire	Sans objet (mélange)
Composés organiques volatils	Aucune donnée d'essais disponible

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Donnée non disponible

Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».

Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Ne pas distiller jusqu'à évaporation complète. À des températures élevées, le produit peut s'oxyder. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Cétones. Acides organiques. Les produits de décomposition peuvent comprendre des quantités infimes de ce qui suit: Oxydes d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer. Peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée. Peut provoquer étourdissements et somnolence. Bien que les tests sur les animaux font apparaître un faible degré de toxicité, la toxicité par voie orale chez les humains devrait être supérieure à cause du triéthylèneglycol. Chez les humains, la toxicité du diéthylène glycol par voie orale devrait être modérée bien que les essais sur des animaux montrent un degré de toxicité plus faible.

Comme produit. La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.
Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Sensibilisation

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Basé sur l'information pour le composant (s):

Chez les humains on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Tractus gastro-intestinal.

Chez les humains, les symptômes peuvent comprendre:

Maux de tête.

Nausée et/ou vomissement.

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Foie.

Voies respiratoires.

Sang.

Cancérogénicité

Le diéthylène glycol a fait l'objet d'études de cancérogénicité sur des animaux et on ne considère pas qu'il constitue un risque de cancer pour l'humain. Contient un ou des composants n'ayant pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité

Le triéthylèneglycol n'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux ; des retards dans le développement se sont produits uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère. Chez les animaux, des doses élevées de diéthylène glycol provoquant une toxicité maternelle ont provoqué des effets toxiques chez les fœtus et certaines malformations congénitales. Dans d'autres études sur des animaux, les malformations congénitales ne se sont pas reproduites, même à des doses beaucoup plus élevées et ayant provoqué une grave toxicité maternelle. Chez l'animal, à la

suite d'un contact avec la peau, l'éther méthylique de diéthylène glycol s'est montré légèrement toxique pour le fœtus à des doses non toxiques pour la mère; des malformations congénitales ont été constatées mais seulement à la suite de fortes doses qui n'ont que peu de rapport avec une exposition humaine.

Toxicité pour la reproduction

Dans des études sur des animaux, le diéthylène glycol n'a pas porté atteinte à la reproduction, sauf à des doses très élevées. Basé sur l'information pour le composant (s): Chez les animaux de laboratoire, des doses excessives toxiques pour les parents ont causé, chez la progéniture, une baisse du poids et du taux de survie.

Mutagénicité

Contient un composant ou des composants qui se sont révélés négatifs dans des études de toxicité génétique in vitro. Contient un ou des composants qui se sont révélés négatifs dans des études de toxicité génétique sur des animaux.

Danger par aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

COMPOSES QUI INFLUENCENT LA TOXICOLOGIE:

Éther monométhylique du polyéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

Typique pour cette famille de produits. DL50, Rat, > 4,000 mg/kg Estimation Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Typique pour cette famille de produits. DL50, Lapin, > 17,460 mg/kg Estimation

Toxicité aiguë par inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée.

Éther monoéthylique du triéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, mâle, 10,610 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 8,200 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 1 h, Vapeur, > 200 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Éther monobutylique du triéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, 5,170 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 3,540 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Éther monométhylique du triéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, 10,500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 7,100 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Rat, 8 h, vapeur, Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.

Pentaéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Cochon d'Inde, 22,500 mg/kg

Pour un ou des produits semblables: Estimation DL50, Rat, 30,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pour un ou des produits semblables: DL50, Lapin, 22,600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pour un ou des produits semblables: Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.

Tétraéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, 30,000 mg/kg Estimation

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 22,600 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.

Éther monobutylque du polyéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

D'après les informations concernant un produit semblable: Peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée. Peut provoquer étourdissements et somnolence. DL50, Rat, 2,630 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

D'après les informations concernant un produit semblable: DL50, Lapin, 3,540 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Triéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

Bien que les tests sur les animaux font apparaître un faible degré de toxicité, la toxicité par voie orale chez les humains devrait être supérieure à cause du triéthylèneglycol. Peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée. Peut provoquer étourdissements et somnolence. DL50, Rat, mâle et femelle, > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, > 18,016 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 5.2 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Concentration maximale pouvant être atteinte.. CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, > 4.5 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Éther monobutylique du diéthylène glycol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Souris, 2,410 mg/kg

DL50, Rat, 3,305 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 2,764 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol

Toxicité aiguë par voie orale

Chez les humains, l'ingestion devrait être modérément toxique même si la toxicité orale était faible lors d'essais sur des animaux. L'ingestion de quantités d'environ 65 ml pour l'ediéthylèneglycol ou 100 ml pour l'éthylèneglycol a entraîné la mort chez les humains. Peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut provoquer un léger mal de ventre ou de la diarrhée. Une exposition excessive peut provoquer des effets sur le système nerveux central et le système cardio-respiratoire (acidose métabolique), ainsi qu'une insuffisance rénale. DL50, Rat, mâle, 19,600 mg/kg

Dose létale, Humain, adulte, 65 ml Estimation

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 13,330 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL50, Rat, 4 h, poussières/brouillard, > 4.6 mg/l La valeur CL50 est supérieure à la concentration maximale atteignable. Pas de mortalité à cette concentration.

Éther monoéthylique du tétraéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par voie cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée.

Polvéthylèneglycol

Toxicité aiguë par voie orale

Typique pour cette famille de produits. DL50, Rat, > 10,000 mg/kg Estimation

Toxicité aiguë par voie cutanée

Typique pour cette famille de produits. DL50, Lapin, > 20,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Pour irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques: Aucune donnée trouvée.

Typique pour cette famille de produits. CL50, Rat, 6 h, poussières/brouillard, > 2.5 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Diisopropanolamine

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, > 2,000 mg/kg OCDE 401 ou équivalent Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 8,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée. Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.

Diéthylène glycol monométhyl éther

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Souris, 7,128 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Lapin, 9,404 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

La valeur CL50 est supérieure à la concentration maximale atteignable. CL0, Rat, 6 h, vapeur, > 1.2 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Di-t-butyl-p-crésol

Toxicité aiguë par voie orale

DL50, Rat, > 6,000 mg/kg OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50, Rat, mâle et femelle, > 2,000 mg/kg OCDE ligne directrice 402 Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée.

Hydroxyde de sodium

Toxicité aiguë par voie orale

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par voie cutanée

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation

La CL50 n'a pas été déterminée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Toxicité

Éther monométhylrique du polyéthylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Pour cette famille de produits:

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Pour cette famille de produits:

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 96 h, > 10,000 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Pour cette famille de produits:

CL50, Daphnia magna (Grande daphnie), 48 h, > 10,000 mg/l

Éther monoéthylrique du triéthylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, > 10,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 10,000 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, Bactérie, Essai en statique, 16 h, > 10,000 mg/l

Éther monobutylrique du triéthylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Leuciscus idus(Ide), Essai en statique, 96 h, 2,200 - 4,600 mg/l, DIN 38412

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 500 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 62.5 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CI50, Bactérie, Essai en statique, 16 h, > 5,000 mg/l

Éther monométhylrique du triéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Danio rerio (poisson zèbre), Essai en statique, 96 h, > 5,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 500 mg/l, Directive 84/449/CEE, C.2

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, > 500 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE0, boue activée, Essai en statique, 0.5 h, Taux respiratoires., > 2,000 mg/l, boues activées (test 209 de l'OCDE)

Pentaéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), 96 h, > 50,000 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), 48 h, > 20,000 mg/l

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 72 h, inhibition de la croissance (réduction de la densité cellulaire), > 100 mg/l

Toxicité pour les bactéries

CI50, Bactérie, 16 h, > 5,000 mg/l

Tétraéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, > 10,000 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CL50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 7,746 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

CL50, Crevette d'eau de mer (Artemia salina), Essai en statique, 24 h, > 10,000 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50, Skeletonema costatum (algue marine), Essai en statique, 72 h, Biomasse, > 100 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente
CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, 96 h, Biomasse, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, Bactérie, 7,500 mg/l

Éther monobutylique du polyéthylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

D'après les informations concernant un produit semblable:

CL50, Poisson, Essai en semi-statique, 96 h, > 1,800 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 3,200 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

D'après les informations concernant un produit semblable:

CE50r, Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 2,490 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CI50, boue activée, Essai en statique, 16 h, Inhibition de la croissance, > 5,000 mg/l

Triéthylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h, > 10,000 mg/l, Méthode non spécifiée.

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h, 69,800 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 10,000 mg/l, DIN 38412

Toxicité pour les bactéries

CE50, Bactérie, 16 h, > 10,000 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, > 15,000 mg/l

VCh (Valeur Chronique), Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, > 15,000 mg/l

Éther monobutylrique du diéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Lepomis macrochirus (Crapet arlequin), Essai en statique, 96 h, 1,300 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, > 100 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, algue de l'espèce du Scenedesmus, Essai en statique, 96 h, Inhibition du taux de croissance, > 100 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

CE50r, algue de l'espèce du Scenedesmus, Essai en statique, 96 h, Biomasse, > 100 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, Bactérie, Essai en statique, 255 mg/l

2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en dynamique, 96 h, 75,200 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, boue activée, 3 h, > 1,000 mg/l, Test OCDE 209

Éther monoéthylrique du tétraéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Aucune donnée trouvée.

Polvéthylène glycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

D'après les informations concernant un produit semblable:

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Diisopropanolamine

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 580 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 277.7 mg/l, Directive 84/449/CEE, C.2

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50, algue de l'espèce du Scenedesmus, Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 339 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, boue activée, 30 min, > 1,995 mg/l

Diéthylène glycol monométhyl éther

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 5,741 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 1,192 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, 96 h, Biomasse, > 1,000 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

CE50, boue activée, 0.5 h, > 1,995 mg/l

Di-t-butyl-p-crésol

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles).

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 0.48 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, 0.07 mg/l

Hydroxyde de sodium

Toxicité aiguë pour les poissons.

Peut faire monter le pH des systèmes aquatiques à plus de 10, ce qui risque d'être toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradabilité

Éther monométhyllique du polyéthylène glycol

Biodégradabilité: Pour cette famille de produits: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est faible (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 2,5 et 10 %).

Éther monoéthyllique du triéthylène glycol

Biodégradabilité: Le produit devrait être facilement biodégradable. Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 92.1 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	0 - 8 %
10 jr	7 - 47 %
20 jr	8 - 71 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 2.8 h

Méthode: Estimation

Éther monobutylque du triéthylène glycol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultimement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Intervalle de temps de 10 jours : Ehec

Biodégradation: 85 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.10 mg/mg

Éther monométhylque du triéthylène glycol

Biodégradabilité: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %). Ultimement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 13 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1.75 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	29 %
10 jr	33 %
20 jr	71 %

Photodégradation

Demi-vie atmosphérique: 3.2 h

Méthode: Estimation

Pentaéthylène glycol

Biodégradabilité: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est modérée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène entre 10 et 40 %).

Demande théorique en oxygène: 1.68 mg/mg

Demande chimique en oxygène: 1.68 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	3 %
10 jr	11 %
20 jr	34 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 2 h

Méthode: Estimation

Tétraéthylène glycol

Biodégradabilité: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Demande théorique en oxygène: 1.65 mg/mg Calculé.

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	< 2.5 %
10 jr	3 %
20 jr	43 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 2.55 h

Méthode: Estimation

Éther monobutylque du polyéthylène glycol

Biodégradabilité: D'après les informations concernant un produit semblable: Le produit devrait être facilement biodégradable.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 76 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301D ou Equivalente

Photodégradation
Sensibilisant: Radicaux OH
Demi-vie atmosphérique: 0.21 jr
Méthode: Estimation

Triéthylène glycol

Biodégradabilité: Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque. Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 90 - 100 %

Durée d'exposition: 10 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301A ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: > 70 %

Durée d'exposition: 2 - 14 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 302B ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 63 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 306

Demande théorique en oxygène: 1.60 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	12 - 32 %
10 jr	15 - 64 %
20 jr	17 - 86 %

Photodégradation
Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)
Sensibilisant: Radicaux OH
Demi-vie atmosphérique: 10.6 h
Méthode: Estimation

Éther monobutylique du diéthylène glycol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 89 - 93 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 302B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.17 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	27 %
10 jr	60 %
20 jr	81 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 11 h

Méthode: Estimation

2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultimement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 90 - 100 %

Durée d'exposition: 20 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301A ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 82 - 98 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 302C ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1.51 mg/mg Estimation

Éther monoéthylique du tétraéthylèneglycol

Biodégradabilité: Aucune donnée trouvée.

Polvéthylèneglycol

Biodégradabilité: D'après les informations concernant un produit semblable: Dans des conditions aérobies statiques de laboratoire, la biodégradation est élevée (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène >40 %).

Diisopropanolamine

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultimement, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 94 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.41 mg/mg

Demande chimique en oxygène: 1.86 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	3 %
10 jr	60 %
20 jr	91 %

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 0.105 jr

Méthode: Estimation

Diéthylène glycol monométhyl éther

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. Ultiment, le produit est biodégradable. Il atteint plus de 70 % de minéralisation dans des tests de l'OCDE sur la biodégradabilité intrinsèque.

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1.73 mg/mg

Photodégradation

Demi-vie atmosphérique: 4.9 h

Méthode: Estimation

Di-t-butyl-p-crésol

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 4.5 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301C ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 2.98 mg/mg

Demande chimique en oxygène: 2.25 - 2.27 mg/mg

Hydroxyde de sodium

Biodégradabilité: La biodégradabilité ne s'applique pas aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Éther monométhyllique du polyéthylène glycol

Bioaccumulation: Pour cette famille de produits: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Éther monoéthyllique du triéthylène glycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -0.6 à 20 °C Estimation

Éther monobutylque du triéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 0.51 à 20 °C Mesuré

Éther monométhylque du triéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -1.12 à 20 °C Mesuré

Pentaéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -2.30 Estimation

Tétraéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -2.02 Estimation
Facteur de bioconcentration (FBC): 3.2 Poisson Estimation

Éther monobutylque du polyéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 0.436 à 20 °C Mesuré

Triéthylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -1.75 Estimation

Éther monobutylque du diéthylène glycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 1 Mesuré

2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -1.98 à 20 °C Estimation
Facteur de bioconcentration (FBC): 100 Poisson Mesuré

Éther monoéthylque du tétraéthylèneglycol

Bioaccumulation: Aucune donnée trouvée.

Polvéthylèneglycol

Bioaccumulation: Pas de données disponibles pour ce produit. Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Diisopropanolamine

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -0.79 à 20 °C Mesuré
Facteur de bioconcentration (FBC): 3 Estimation

Diéthylène glycol monométhyl éther

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).
Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -0.47 à 20 °C Mesuré

Di-t-butyl-p-crésol

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 4.17 - 5.10 Estimation

Facteur de bioconcentration (FBC): 598.4 Poisson Estimation

Hydroxyde de sodium

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Mobilité dans le sol

Éther monométhylrique du polyéthylène glycol

Pas de données disponibles.

Éther monoéthylrique du triéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Éther monobutylrique du triéthylène glycol

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Éther monométhylrique du triéthylène glycol

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Pentaéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Tétraéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): < 0 Estimation

Éther monobutylrique du polyéthylène glycol

Pas de données disponibles.

Triéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Éther monobutylrique du diéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 2 Estimation

2,2'-oxydiéthanol diéthylène glycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): < 1 Estimation

Éther monoéthylrique du tétraéthylène glycol

Aucune donnée trouvée.

Polyéthylène glycol

Pas de données disponibles.

Diisopropanolamine

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Coefficient de partage (Koc): 43 Estimation

Diéthylène glycol monométhyl éther

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): < 1 Estimation

Di-t-butyl-p-crésol

Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

Coefficient de partage (Koc): > 5000 Estimation

Hydroxyde de sodium

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage (Koc): 14 Estimation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables.

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelconque autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Non réglementé pour le transport

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Not regulated for transport

Transport en vrac selon
l'annexe I ou II de
MARPOL 73/78 et le code
IBC ou IGC

Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Not regulated for transport

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Système d'évaluation des dangers

NFPA

Santé	Feu	Réactivité
1	1	0

Révision

Numéro d'identification: 101234150 / A208 / Date de création: 10/11/2016 / Version: 15.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

(c)	plafond de la limite d'exposition professionnelle
ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
C	limite du plafond
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Dow IHG	Dow IHG
P	Plafond
SKIN	Absorbé par la peau.
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut.

Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.